



Guéret, le 14 septembre 2017

Communiqué de presse

Élection municipale partielle complémentaire de Noth les dimanches 19 et 26 novembre 2017

À la suite de la démission de Monsieur Jean-Claude VITTE, Maire de NOTH, et de Monsieur Jean-Claude JINGEAUD, conseiller municipal et en application des articles L. 2122-8 et L. 2122-14 du code général des collectivités territoriales, il convient de compléter le conseil municipal.

Les dates de convocation des électrices et des électeurs ont été fixées par arrêté du Préfet de la Creuse en date du 14 septembre 2017. **Le 1^{er} tour** sera organisé le **dimanche 19 novembre 2017** et l'éventuel **second tour** aura lieu le **dimanche 26 novembre 2017**.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23